[2]ANALYSE DES INDICATEURS DISPONIBLES EN REGION PACA SUR LE CHAMP DES SYMPTOMES PSYCHIQUES PAR LA COMMISSION DU GPROCT (*)

Sources :

Les indicateurs disponibles en région Paca sur la problématique des symptômes psychiques sont :

- ✓ La proportion de salariés déclarant subir une pression psychologique dans leur travail
- ✓ La proportion de salariés déclarant être exposés à plus de 5 contraintes psychologiques dans leur travail
- ✓ La proportion de salariés présentant au moins un symptôme psychique estimé en lien probable ou certain avec l'activité professionnelle

Les indicateurs sont fournis par EVREST : campagnes 2007-2008 et 2013-2014.

Synthèse de la problématique en région Paca :

22,6 % des salariés déclarent subir une pression psychologique dans leur travail.
46,4 % des salariés déclarent être exposés à plus de 5 contraintes psychologiques dans leur travail
Selon le médecin du travail 10,8 % des salariés présentent au moins un symptôme psychique estimé en lien probable ou certain avec l'activité professionnelle.

Les contraintes psychologiques les plus impactantes sont :

- L'absence de sérénité,
- Les mauvaises relations,
- Le manque de moyens,
- Le manque de soutien social,
- La désapprobation,
- La perte d'emploi,
- Le manque de reconnaissance

Plus le salarié est exposé à l'une de ces contraintes psychologiques, plus il est exposé à présenter au moins un symptôme psychique.

Les salariés les plus concernés par une exposition à plus de 5 contraintes psychologiques dans leur travail sont : les femmes, les personnes de + 45 ans, les cadres et professions intellectuelles, les personnes qui cumulent + de 5 contraintes psychologiques, les personnes qui présentent au moins une contrainte liée au soutien social au travail.

Les secteurs les plus concernés par une exposition à plus de 5 contraintes psychologiques dans leur travail sont : les activités financières et assurances, activités de l'information et de la communication, industrie manufacturière, santé humaine et action sociale
Les salariés du commerce de détail en magasin non spécialisé sont également particulièrement exposés.

Actions menées par les acteurs régionaux dans le cadre du PRST3 Paca

19 actions inscrites au PRST3 interviennent sur le champ des symptômes psychiques :

Interventions de niveau stratégique, de développement des ressources et/ou du partenariat :

- Partenariat régional et mise en œuvre de la charte de maintien dans l'emploi en région PACA - DIRECCTE et comité régional Maintien dans l'emploi- Cible : Tout secteur
- Mise en commun et valorisation des ressources et compétences des différents Services de santé au travail des régions PACA et Corse - Présanse - Association des Services de Santé au Travail Paca-Corse – Cible : Tout secteur
- Système d'Information en Santé, Travail et Environnement Provence Alpes Côte d'Azur – SISTEPACA ORS – Cible : Santé humaine et action sociale
- Etude sur les enjeux des démarches "Santé-performance" – DIRECCTE- Cible : tout secteur
- Animation du comité de pilotage départemental de prévention des Risques Psycho-Sociaux du 83 – DIRECCTE – Cible : tout secteur
- Animation du comité de pilotage départemental de prévention des Risques Psycho-Sociaux du 06 – DIRECCTE – Cible : tout secteur

Interventions sur le milieu du travail et auprès des travailleurs :

✓ **Culture de prévention / prévention primaire :**

- Cluster Qualité de Vie au Travail dans les établissements de santé en région PACA - ARS Paca – Cible : Santé humaine
- Atelier de la prévention des risques professionnels dans les services à domicile et le secteur médico-social - Uniformation - Cible : Santé humaine et action sociale
- Prévention des Risques Professionnels dans les EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) - CARSAT-SE – Cible : Tout secteur
- Prévention des Risques Psychosociaux - CARSAT-SE – Cible : Tout secteur
- Prévention des risques psychosociaux (RPS) dans le secteur des aides à domicile - GEST 05 – Cible : Tout secteur
- Qualité de Vie au Travail (QVT) et numérique - ARACT Paca – Cible : Santé humaine et action sociale
- Cellule pluridisciplinaire de prévention du suicide – ARCMSA – Cible : Agriculture, sylviculture et pêche
- Animation du réseau i3R PACA - Réseau des intervenants respectant le référentiel régional sur les risques psycho-sociaux – DIRECCTE – Cible : tout secteur

✓ **Culture de prévention / formation initiale et continue :**

- Accompagnement des instances représentatives du personnel (IRP) à la prévention des risques IRT – Cible : Santé humaine et action sociale
- Intégrer la santé sécurité au Travail dans l'enseignement agricole – ARCMSA – Cible : Agriculture, sylviculture et pêche
- Promotion de la prévention des risques professionnels auprès des jeunes en contrat d'apprentissage et/ou formation continue par des modules de sensibilisation ciblés - AIST 84 – Cible : Santé humaine et action sociale

✓ **Culture de prévention / information-sensibilisation :**

- Création et diffusion du guide "Le médecin libéral face à la souffrance au travail de ses patients" - Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux de Provence Alpes Côte d'Azur – Cible : Tout secteur
- Edition de la revue Les cahiers des risques psychosociaux – DIRECCTE – Cible : Tout secteur

Commentaires et analyse de la commission du GPROCT

- **Pertinence et/ou suffisance des indicateurs disponibles :**

Une source d'indicateurs disponible (EVREST).
Il apparaît nécessaire de diversifier les sources en : observant les demandes au CRRMP ? analysant les données sur les tentatives de suicide et leur lien avec l'activité professionnelle ?
Pas de données territorialisées.

- **Examen des données :**

Afin de faciliter l'analyse des données (notamment sur *« les personnes qui présentent au moins une contrainte liée au soutien social au travail sont les plus concernées »),* il est nécessaire de clarifier ce que comprennent les domaines de contraintes et notamment celle intitulée «soutien social » dans le questionnaire EVREST.

Observations et avis du GPROCT :

Observations et avis du CROCT :

(*) Conditions de réalisation :

Analyse du tableau de bord régional de santé au travail – édition 2016 par la commission « analyse des indicateurs régionaux de santé au travail ». Travaux menés du 2 février au 24 avril 2018